

Communautés locales : première ligne de défense contre le commerce illégal des espèces sauvages (PLdD)

Lignes directrices pour la mise en œuvre de la méthodologie PLdD



À propos des auteurs

— 95 —

Table des matières

Acronymes et mots clés

2

.....

3

Acronymes

CEESP/SSE	Commission des politiques environnementales, économiques et sociales
CSE	Commission de la sauvegarde des espèces
ESSE	Groupe de spécialistes des éléphants d'Afrique de la SSE/UICN
CHS	Conflit hommes-faune sauvage (Human-Wildlife Conflict)
IIED	Institut international pour l'environnement et le développement
ITC	Commerce illégal des espèces sauvages (Illegal Wildlife Trade)
ONG	Organisation non gouvernementale
PLdD	Communautés locales : première ligne de défense contre le commerce illégal des espèces sauvages (PLdD)
SSC	Species Survival Commission (cf. CSE Commission de la sauvegarde des espèces)
CEESP/SSE	Groupe de spécialistes sur l'utilisation durable et les moyens de subsistance (CEESP/SSE) (Sustainable Use and Livelihoods Specialist Group)
TC	Théorie du changement
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature

Mots clés

Section A : Introduction

Le présent manuel fournit des lignes directrices détaillées pour la mise en œuvre de la méthodologie « Communautés locales : première ligne de défense contre le commerce illégal des espèces sauvages (PLdD) » pour énoncer, différencier et comparer

Contexte de la PLdD

La survie à long terme des espèces sauvages, et en particulier le succès des efforts de lutte contre le commerce illégal

- Aider les donateurs à améliorer l'efficacité des investissements dans la lutte contre l'IWT,
- Offrir un retour d'expérience pour les projets existants ou nouveaux, et
- Offrir un retour d'expérience pour aider à améliorer la réponse à l'IWT aux niveaux local, national, régional et international.

Nous avons élaboré ces lignes directrices pour documenter le processus que nous avons utilisé pour tester la TdC visant à impliquer les communautés locales dans la lutte contre le commerce illégal d'espèces de grande valeur dans différents contextes, et pour servir de guide aux autres intervenants qui souhaitent appliquer cette méthodologie dans d'autres sites et contextes.

La méthodologie PLdD peut être appliquée aux initiatives de lutte contre l'IWT de toute nature (nouvelles et existantes), à condition qu'elles aient une composante communautaire explicite. À ce jour, l'initiative PLdD a été principalement axée sur le commerce illégal d'espèces de grande valeur (ou leurs produits), qui rapportent des milliers de dollars pour des animaux, des plantes ou leurs parties et produits dérivés à tous les niveaux de la chaîne de valeur, généralement destinés aux marchés commerciaux internationaux. Mais nous pensons qu'elle pourrait également être utilisée pour examiner (m)12. (p)-11a (p)-1s.6

Section B : Méthodologie de la PLdD – présentation générale

TdC de référence de la PLdD et hypothèses

La TdC de référence de la PLdD est présentée à la Figure 2. Les hypothèses associées à chaque niveau de la TdC sont



Principes clés

Section C : Lignes directrices étape par étape

Cette section présente les lignes directrices pour la mise en œuvre de la méthodologie PLdD dans les projets existants.

4. Préparation et démarrage

Étape	Personnel	Équipement	Délai
1. Préparation et cadrage	Au moins deux membres de l'équipe de base, dont un devrait être un facilitateur expérimenté Interprète en langue locale Structure locale de liaison	Ordinateur portable, alimentation, projecteur, tableaux de conférence, marqueurs, autres supports de facilitation	Réunions avec des responsables de mise en œuvre/concepteurs potentiels : un jour par responsable de mise en œuvre/concepteur Visites de sites : au moins une journée par site Temps de suivi nécessaire pour concevoir la mise en œuvre du projet
2. Atelier de démarrage	Au moins deux membres de l'équipe de base, dont un devrait être un facilitateur expérimenté	Lieu de taille appropriée, ordinateur portable, alimentation, projecteur, supports de facilitation	Temps de préparation selon les besoins Atelier/réunion : deux jours
3. Comparer la TdC du responsable de mise en œuvre/concepteur avec la TdC de référence	Au moins deux membres de l'équipe de base	Ordinateur portable, alimentation, salle silencieuse sans perturbations, projecteur, supports suivant suggestions	Entretien : un jour par responsable de mise en œuvre/concepteur Élaboration de la TdC du responsable de mise en œuvre/concepteur : un jour par responsable de mise en œuvre/concepteur Validation de la TdC du responsable de mise en œuvre/concepteur : un jour par concepteur
4. Travail de terrain communautaire	Au moins deux membres de l'équipe de base (avec au moins un facilitateur formé) Interprète en langue locale indépendant Deuxième interprète (travaillant avec le rapporteur) Structure locale de liaison	Ordinateur portable, alimentation, rallonges, imprimante, projecteur, pièce dans laquelle on peut faire l'obscurité ou tissu foncé pour couvrir les fenêtres, tableaux de conférence et marqueurs, accessoires suivant suggestions	Préparer les outils et l'interprétation : un à deux jours Groupes de discussion : un jour par groupe de discussion (un jour de pause recommandé si plus de deux groupes de discussion)

Tableau 6 : Approche d'échantillonnage³

Approche	Force /faiblesse
<p>1. Divisez l'ensemble de la zone en deux à six zones (par ex. en fonction de la sélection des communautés pour les ateliers communautaires).</p> <p>2. Dans chaque zone, sélectionnez de façon aléatoire X communautés. Au sein de chaque communauté, sélectionnez aléatoirement cinq ménages.</p>	

Réfléchissez aux paramètres avec lesquels vous travaillez. Il peut s'agir de :

- Une unité de gestion existante, comme une aire de conservation,
- Un ensemble de villages avec des caractéristiques communes et dans un endroit spécifique,
- La communauté cible pour un projet en cours de conception, ou
- Une aire de conservation en cours de création.

La définition que vous utiliserez dépendra de la façon dont les communautés et les principaux responsables de mise en œuvre/concepteurs de la région s'identifient. Vous devrez trouver un compromis entre cet aspect et l'échelle à laquelle l'équipe estime qu'il est possible de mettre en œuvre la méthodologie PLdD.

Une fois que vous avez défini les paramètres, il est essentiel d'identifier également le responsable de mise en œuvre/concepteur concerné. Il peut y avoir plus d'une organisation travaillant dans un domaine et il est essentiel de déterminer lesquelles ont conçu ou mettent en œuvre des interventions autour du rôle des communautés dans la lutte contre l'IWT. Il peut y en avoir plusieurs.

Avant de commencer à appliquer la méthodologie PLdD – et après avoir identifié le responsable de mise en œuvre/concepteur et la communauté vous devez déterminer si la méthodologie PLdD sera adaptée et réaliste dans ce contexte particulier.

1.2 Évaluer la faisabilité

L'expérience a montré que vous devrez remplir un certain nombre de critères basés sur les sites et les processus pour que la PLdD soit réalisable et utile. Il est donc important de les évaluer soigneusement avant d'entreprendre une visite de cadrage.


Tableau 7.1. Critères de faisabilité de la PLdD


C i e e	O/N	Commen ai e : Sinon
C i e e b a e l e i e		
Le site est clairement défini (zone, communauté, responsable de mise en œuvre/concepteur).		Ne pas utiliser la méthodologie PLdD

C i e e	O/N	Commen ai e : Sinon
C i e e b a e l e p o c e		
Les conditions permettent l'introduction d'un individu ou d'une institution neutre pour entreprendre la méthodologie PLdD.		Le processus comprendra des biais structurels et ne dévoilera peut-être pas la véritable TdC communautaire
Les responsables de mise en œuvre/concepteurs, les parties prenantes clés et les membres de la communauté sont prêts à travailler avec l'équipe de base pour participer à la méthodologie PLdD.		Ne pas utiliser la méthodologie PLdD
Les responsables de mise en œuvre/concepteurs et les communautés sont prêts à définir des TdC.		Ne pas utiliser la méthodologie PLdD
Les responsables de mise en œuvre/concepteurs sont prêts à adapter les interventions en fonction des leçons qui apparaissent dans le processus.		Ne pas utiliser la méthodologie PLdD
La mise en œuvre de la méthodologie n'entraîne pas de risque potentiellement ingérable de conflit avec et entre les parties prenantes.		Ne pas utiliser la méthodologie PLdD
Un interprète qualifié en langue locale est disponible, indépendant de la communauté, des partenaires locaux et des concepteurs du projet.		Ne pas utiliser la méthodologie PLdD
Un partenaire à long terme est en place qui est désireux et capable de mettre en œuvre toutes les conclusions et recommandations du processus PLdD complet, même si elles sont contraires à sa propre approche/TdC.		Ne pas utiliser la méthodologie PLdD
Il existe des ressources financières adéquates pour mettre en œuvre la méthodologie complète.		Ne pas utiliser la méthodologie PLdD

1.3

Une fois que vous avez examiné un site ou des sites en utilisant les critères ci-dessus, il est important d'effectuer une brève visite sur le site et dans la communauté. Cela vous aidera à vérifier que la méthodologie PLdD est adaptée à la zone concernée et à concevoir une mise en œuvre détaillée de la méthodologie (Étapes 2 à 7 de ces lignes directrices) avec les responsables de mise en œuvre/concepteurs.

 Vous aurez besoin de deux membres de l'équipe de base pour la visite de cadrage : un pour la facilitation et un pour l'enregistrement des discussions. Vous pourrez également avoir besoin d'un interprète en langue locale. Au moins un membre de votre équipe de base devrait être un facilitateur expérimenté, doté d'une excellente capacité d'adaptation et soucieux délais.

 La durée de votre visite dépendra du nombre de communautés que vous souhaitez intégrer au cadrage. Vous aurez besoin d'un minimum d'une journée complète avec le responsable de mise en œuvre/concepteur pour les familiariser avec l'approche et une journée complète da.3 (u)-10.3131A.2 (a)-13./c(s)-12.67(u)-10.3131rae cs

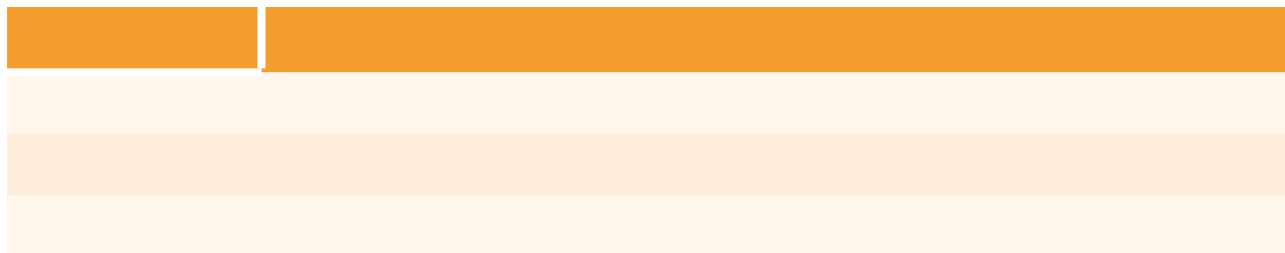
..... Pour vous familiariser avec la zone cible, l'équipe de base doit effectuer une visite sur le terrain avec une personne ayant des connaissances locales approfondies et pouvant répondre à des questions sur la communauté, la région et les problèmes liés au braconnage. Une réunion de cadrage communautaire est l'occasion d'obtenir plus d'informations contextuelles sur la situation dans la zone et de déterminer si la communauté est prête à appliquer la méthodologie PLdD. Nous avons appris qu'il est important de ne pas susciter d'attentes de la communauté en ce qui concerne les futurs projets et de préparer à l'avance la méthodologie de cette réunion avec le partenaire local.

Séance de cadrage communautaire

Il est à noter que les produits dérivés de ressources naturelles présentés sont donnés à titre d'exemples. La liste de produits doit être établie par la communauté.

Étape 2 : Atelier de démarrage

9







2. *Handwritten text*

É a e É ab e eTdc e e ab ede ee ec ce e

Handwritten text

▼ 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100.

3.1

Niveau de la TdC	Mesure à prendre
Hypothèses	Indiquez quelles hypothèses ne sont pas valables Ajoutez de nouvelles hypothèses le cas échéant
Impact	Indiquez tout changement dans l'impact global
Effets (globaux et transversaux)	Indiquez quels effets ne sont pas valables Ajoutez de nouveaux effets le cas échéant
Effets de la voie	Indiquez quels effets ne sont pas valables Ajoutez de nouveaux effets le cas échéant
Résultats	Supprimez éventuellement les résultats non valables Ajoutez éventuellement de nouveaux résultats
Interventions indicatives	Supprimez éventuellement les interventions non valables Ajoutez éventuellement de nouvelles interventions
Mesures de facilitation	Indiquez quelles mesures de facilitation ne sont pas valables Ajoutez de nouvelles mesures de facilitation le cas échéant

Assurez-vous de conserver toutes les versions des documents au cours de ce processus pour vous assurer de ne perdre aucune information.

Étape 4 : Élaborer une TdC communautaire

12

Re o ce	E igence minimale
Personnel	Deux membres de l'équipe de base, dont un devrait être un facilitateur formé et expérimenté dans le travail sur ce type d'enjeux au niveau communautaire Interprète en langue locale indépendant Deuxième interprète (travaillant avec le rapporteur) Structure locale de liaison
Supports	Ordinateur portable, alimentation, rallonges, imprimante, projecteur, pièce dans laquelle on peut faire

4.1

L'objectif de l'outil d'élaboration de la TdC communautaire est de comparer la TdC du responsable de mise en œuvre/concepteur à la logique, aux hypothèses et aux croyances propres à la communauté – en d'autres termes, à la TdC inhérente de la communauté. Bien que cet outil de base vous aide à faire cette comparaison, vous devez d'abord le mettre à jour pour rendre compte de la TdC élaborée au cours de l'Étape 3. Lors de l'ouverture de la feuille de calcul Excel contenant l'outil d'élaboration de la TdC communautaire, vous verrez plusieurs onglets. Le premier onglet contient des instructions détaillées sur l'utilisation de l'outil.

4.2

Vous aurez décidé du nombre et de la composition des groupes de discussion communautaires, par exemple, femmes, hommes, jeunes femmes, jeunes hommes au cours de l'atelier de démarrage. Nous recommandons que le nombre maximum de participants dans chaque groupe de discussion communautaire soit de 15. Il est difficile d'animer une discussion au-delà de ce nombre de participants.

Vous devez vous assurer que chaque groupe de discussion a une représentation adéquate au sein de la communauté définie et que certains membres sont disponibles pour participer à la réunion de l'ensemble de la communauté et à l'atelier de restitution. Il est essentiel d'avoir une certaine cohérence dans les participants au cours de ces trois étapes.





À la fin de chaque groupe de discussion communautaire, procédez à un exercice simple de pondération des voies. Pour ce faire, donnez au groupe un ensemble de perles, de cailloux, de graines ou tout autre objet de petite taille qui peut être facilement manipulé et qui ne pourra pas rouler et tomber de la table. Le nombre de perles ne doit pas être divisible par quatre (ou par le nombre de voies examinées). Au cours de l'expérience précédente, nous avons remarqué que 30 était un bon nombre.



L'équipe qui a organisé les groupes de discussion communautaires doit diriger la réunion de l'ensemble de la communauté.

Étape 5 : Atelier de restitution

13

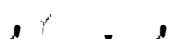
Re o ce	E igence minimale
Personnel	Deux membres de l'équipe de base, trois si possible Interprète en langue locale
Supports	Ordinateur portable, alimentation, projecteur, supports de facilitation
Durée	Préparation : deux jours Atelier : deux jours Suivi : un à deux jours

Les objectifs de l'Étape 5 sont les suivants :

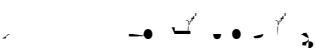
- Valider la TdC communautaire, et
- Comparer la TdC du responsable de mise en œuvre/concepteur et la TdC communautaire, en identifiant les points de divergence.

À la fin de l'Étape 5, vous devriez aboutir aux réalisations suivantes :

- Une TdC communautaire validée, et
- Les principaux points de divergence et de similitude entre la TdC du responsable de mise en œuvre/concepteur et la TdC communautaire identifiés.



Il est essentiel de valider la TdC communautaire et de faire remonter les résultats du processus au responsable de mise en œuvre/concepteur et à la communauté. L'organisation d'un atelier de restitution constitue donc une partie importante de la méthodologie PLdD.



Les principaux participants à inclure dans l'atelier sont :

- Les membres de l'équipe de base qui ont participé à la mise en œuvre de la méthodologie sur ce site,
- Les concepteurs du projet,
- Les membres de la communauté, avec une représentation équitable de chaque groupe de discussion – par souci de cohérence, ceux-ci devraient être les personnes qui ont participé aux groupes de discussion et à la réunion de l'ensemble de la communauté,
- D'autres parties prenantes pertinentes pour d'autres composantes du projet, comme celles ayant de l'influence sur les politiques, et
- D'autres parties prenantes pertinentes dans la zone du projet, comme des entrepreneurs du secteur touristique ou des propriétaires fonciers.

Les principaux objectifs d'un atelier de restitution sont les suivants :

- Résumer le processus à ce jour.
- Présenter, valider et, si nécessaire, réviser la TdC du responsable de mise en œuvre/concepteur.
- Présenter, valider et si nécessaire réviser la TdC communautaire.
- Identifier et discuter des principales différences et similitudes entre la TdC du responsable de mise en œuvre/concepteur et la TdC communautaire et entre les différents groupes de discussion communautaires. Il peut être utile de mélanger les groupes de discussion : commencez par des discussions au sein de groupes de discussion individuels, puis mélangez les groupes pour discuter des différences et des similitudes. Chaque groupe de discussion doit ensuite présenter un bref compte rendu à l'ensemble du groupe.
- Élaborer des recommandations communes pour améliorer les interventions au niveau du site et les changements politiques aux niveaux pertinents.



Étape 7 : Suivi et adaptation

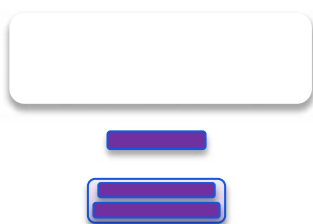
La mise en œuvre de la méthodologie PLdD peut aider à améliorer et à aligner les interventions sur les croyances et les points de vue de la communauté.

Après l'atelier de restitution, les responsables de la mise en œuvre du projet doivent affiner leurs interventions pour mieux faire correspondre la TdC communautaire avec celle du responsable de mise en œuvre/concepteur. Il est important de surveiller ces changements et tout impact sur les niveaux de braconnage ou d'IWT en utilisant un cycle de gestion adaptative (voir Figure 15). Un processus d'apprentissage itératif mutuel entre la communauté et le responsable de mise en œuvre/concepteur permet au projet et à toutes les interventionne

Section D : Utiliser la PLdD dans de nouveaux projets

Alors que les lignes directrices de la Section C décrivent le processus de mise en œuvre de la méthodologie PLdD sur les projets existants, nous pensons qu'il est possible d'utiliser la même approche de recherche-action pour aider à la conception de nouveaux projets. Dans ce cas, nous utiliserions la TdC de référence comme point de départ pour élaborer conjointement une TdC partagée entre la communauté cible et un responsable de mise en œuvre/concepteur (voir la Figure 16).

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100



La plupart des méthodes décrites dans la Section C seraient utiles pour identifier les communautés et les responsables de mise en œuvre/concepteurs et déterminer s'il est approprié de mettre en œuvre la méthodologie PLdD dans certains contextes.

Une analyse plus complète de la situation serait nécessaire, à la fois pour comprendre le contexte du braconnage et pour identifier les interventions possibles qui pourraient fonctionner : en d'autres termes, laquelle des quatre voies de référence est probablement la plus importante/efficace.

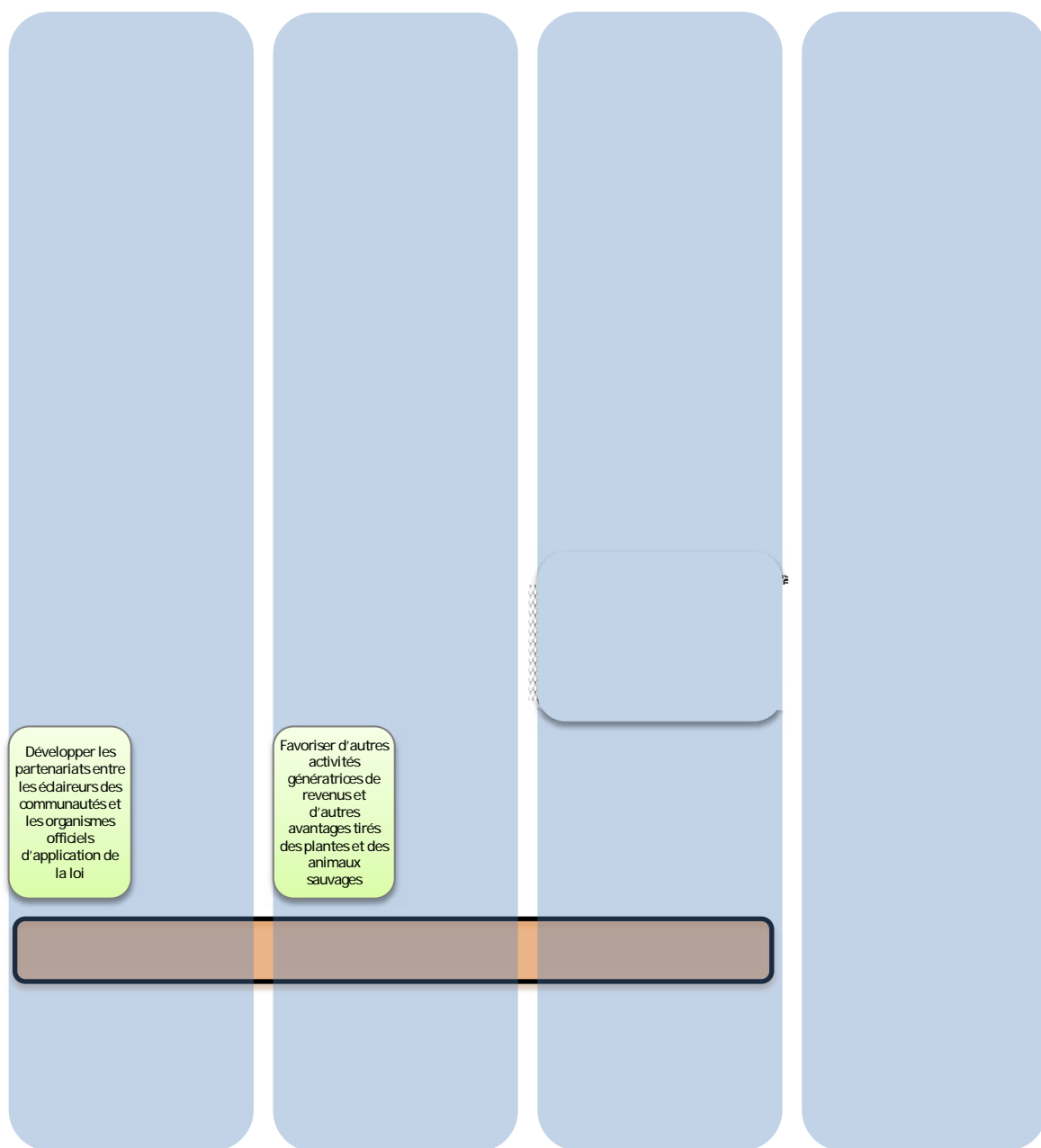
Selon le contexte, vous pourrez être en mesure de passer directement à l'élaboration d'une TdC commune responsable de projet/concepteur-communauté. Ou vous devrez peut-être travailler avec chacun séparément, en les réunissant avec l'objectif plus explicite d'éliminer les divergences et en construisant conjointement une TdC comme base pour les interventions du projet.

À ce jour, nous n'avons pas utilisé la méthodologie PLdD pour développer de nouveaux projets et nous serons ravis de recevoir des conseils ou des commentaires de la part de ceux qui pourraient l'utiliser dans ce but.

Références

Biggs, D *et al.* (2017) Developing a theory of change for a community-based response to illegal wildlife trade. *Conservation Biology* 31 (1), 5-12.

TdC de référence de la PLdD



Outil d'élaboration de la TdC du responsable de mise en œuvre/ concepteur de la PLdD

Le document qui suit est un extrait, la version complète de l'outil est disponible en téléchargement sur : www.iucn.org/flod

CATEGORIE DE LA TdC	TdC DE REFERENCE		TdC DE REFERENCE		NEGATIF		Note		POSITIF	
	HYPOTHESE DE LA TdC (TdC DE REFERENCE)	QUESTIONS POUR L'ENTRETIEN	Pas du tout	Plutôt pas	Plutôt	Tout à fait	d'accord	d'accord	d'accord	d'accord
IMPACT ET EFFETS	IMPACT ET EFFETS	IMPACT ET EFFETS								
Impact à long terme	Réduction de la pression sur les espèces infligée par le commerce illégal des espèces sauvages	Un des objectifs clés de votre travail est-il de réduire la pression sur les espèces infligée par le commerce illégal des espèces sauvages ?	0	0	3	0	0			
VOIES	VOIES	VOIES								
VOIE A	VOIE A : DECOURAGER LES ACTIVITES CONTRIBUANT A L'IWT	VOIE A								
Mesures indicatives	Augmenter les coûts de la participation à l'IWT ?	Est-il important d'augmenter les coûts de la participation à l'IWT ?	0	0	3	0	0			
VOIE B	B. RENFORCER LES MESURES INCITATIVES POUR UNE BONNE GESTION	VOIE B								
Mesures indicatives	Former et équiper les membres de la communauté pour qu'ils deviennent des partenaires efficaces de l'application de la loi	Votre travail vise-t-il à former et équiper les membres de la communauté pour qu'ils deviennent des partenaires efficaces de l'application de la loi ?	0	0	3	0	0			
VOIE C	C. DIMINUER LES COÛTS DE LA VIE AUPRES DES ESPÈCES SAUVAGES	VOIE C								
Mesures indicatives	Créer/développer des programmes d'assurance, d'indemnisation ou de compensation qui réduisent le coût de la vie auprès des espèces sauvages	Votre travail vise-t-il à soutenir les programmes d'assurance, d'indemnisation ou de compensation qui réduisent le coût de la vie auprès des espèces sauvages ?	0	0	3	0	0			
VOIE D	D. DEVELOPPER LES MOYENS DE SUBSISTANCE NON LIÉS AUX ESPÈCES SAUVAGES	VOIE D								
Mesures indicatives	Soutenir les interventions permettant de générer des perspectives de subsistance avec des activités non liées aux espèces sauvages	Votre travail vise-t-il à favoriser les interventions qui génèrent des moyens de subsistance non liés aux espèces sauvages (par ex. ...)	0	0	3	0	0			
FACIL	FACIL	FACIL								
Mesures de facilitation	Renforcer la capacité et les institutions des communautés	Est-il nécessaire de renforcer la capacité et les institutions de la communauté afin de réduire l'IWT ?	0	0	3	0	0			

Outil d'élaboration de la TdC communautaire de la PLdD

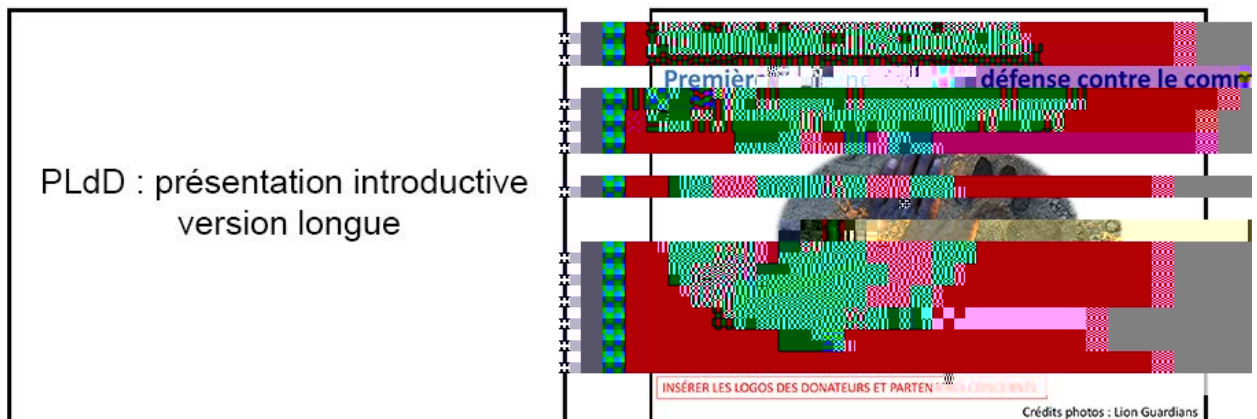
Le document qui suit est un extrait, la version complète de l'outil est disponible en téléchargement sur : www.iucn.org/flod

TdC DU RESPONSABLE DE MISE EN ŒUVRE/CONCEPTEUR		TdC DU RESPONSABLE DE MISE EN ŒUVRE/CONCEPTEUR		NEGATIF		Note		POSITIF	
HYPOTHESES DE LA TdC (TdC DU RESPONSABLE DE MISE EN ŒUVRE/CONCEPTEUR)	QUESTIONS POUR L'ENTRETIEN	Pas du tout	Plutôt pas	Plutôt	Tout à fait	d'accord	d'accord	d'accord	d'accord
IMPACT ET EFFETS	IMPACT ET EFFETS								
Les actions communautaires peuvent contribuer à réduire le trafic d'espèces sauvages ?	le trafic d'espèces sauvages ?	0	0	3	0	0			
VOIES	VOIES								
VOIE A AUGMENTER LES COÛTS DE LA PARTICIPATION À L'IWT	VOIE A								
Les communautés locales sont-elles disposées à collaborer avec les organismes officiels d'application de la loi sur les activités de lutte contre l'IWT (par ex. en tant qu'éclaireurs et informateurs) ?	Les communautés locales sont-elles disposées à collaborer en tant qu'éclaireurs et informateurs avec les organismes officiels d'application de la loi ?	0	0	3	0	0			
VOIE B RENFORCER LES MESURES INCITATIVES POUR UNE BONNE GESTION	VOIE B RENFORCER LES MESURES INCITATIVES POUR UNE BONNE GESTION								
Les communautés ont le droit de bénéficier de la gestion et de l'utilisation de plantes et d'animaux sauvages	Les communautés ont-elles le droit de bénéficier de la gestion et de l'utilisation de plantes et d'animaux sauvages ?	0	0	3	0	0			
VOIE C DIMINUER LES COÛTS DE LA VIE AUPRES DES ESPÈCES SAUVAGES	VOIE C								
Les coûts totaux de la vie auprès des espèces sauvages peuvent être quantifiés	Les coûts totaux de la vie auprès des espèces sauvages sont-ils connus et peuvent-ils être quantifiés ?	0	0	3	0	0			
VOIE D DEVELOPPER LES MOYENS DE SUBSISTANCE NON LIÉS AUX ESPÈCES SAUVAGES	VOIE D								
Il existe des capacités suffisantes pour adopter des moyens de subsistance non liés aux espèces sauvages	Existe-t-il des capacités suffisantes pour adopter des moyens de subsistance non liés aux espèces sauvages ?	0	0	3	0	0			

Modèles de présentation

Nous avons préparé deux modèles de présentation introductive contenant les diapositives suggérées, présentées ci-dessous. Ceux-ci peuvent être téléchargés directement sur www.iucn.org/fod et chaque modèle peut être ajusté et actualisé en fonction du contexte d'utilisation spécifique. Des diapositives supplémentaires peuvent être ajoutées à ces présentations à partir des diapositives de présentation complémentaires de la PLdD.

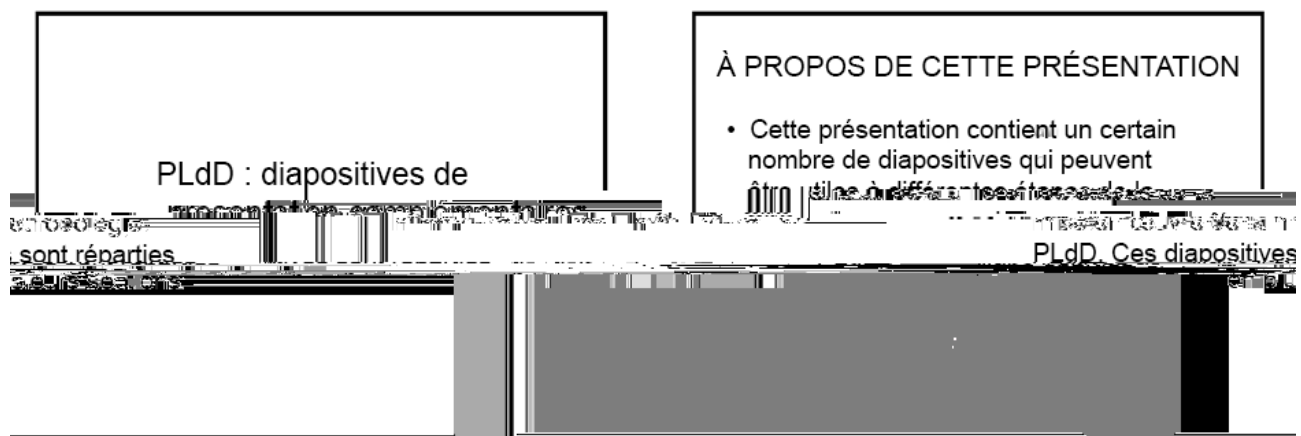
Présentation introductive de la PLdD – version longue



Présentation introductive de la PLdD – version courte



Diapositives de présentation complémentaires de la PLdD



Formulaire de consentement – Entretien sur la PLdD

Ce formulaire de consentement et la fiche de renseignements doivent être utilisés à l'Étape 3 de la méthodologie PLdD, comme indiqué dans la Section C de ces lignes directrices.

Consentement éclairé du participant – [insérer le nom du projet]

Veillez confirmer que vous consentez à participer à cette étude en cochant les cases des tableaux ci-dessous et en indiquant vos coordonnées.

Fiche de renseignements sur l'entretien du participant – [insérer le nom du projet]

On vous a remis cette fiche de renseignements car vous êtes invité(e) à participer à une étude de recherche.

Formulaire de consentement – Groupe de discussion sur la PLdD

Ce formulaire de consentement doit être utilisé à l'Étape 4 de la méthodologie PLdD, comme indiqué dans la Section C de ces lignes directrices.

Consentement éclairé du participant - [insérer le nom du projet]

Veuillez confirmer que vous consentez à participer à cette étude en cochant les cases des tableaux ci-dessous et en indiquant vos coordonnées.

Consentement à participer à l'étude	Oui	Non
Je confirme être âgé(e) de 16 ans ou plus.		
Je confirme que j'ai été bien informé(e) sur le projet [nom du projet], avoir eu la possibilité de poser des questions et avoir obtenu des réponses satisfaisantes.		
Je consens à participer à un groupe de discussion ; je comprends que ma participation à cette étude est volontaire et que je peux revenir sur ma décision à tout moment, sans avoir à donner de raison.		
Je consens à ce que des notes soient prises par l'équipe de recherche/le chercheur au cours du groupe de discussion.		

